

COMMUNE DE TOURBES
Département de l'Hérault
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Jeudi 18 juin 2026

L'an 2026 et le 18 juin, à 18h, le conseil municipal de Tourbes, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Mr Lionel PUCHE, Maire

Objet : Création d'un Conseil Municipal des Jeunes

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mr Thierry CHEVILLET

PRÉSENTS : Lionel PUCHE, Thierry CHEVILLET, Charlotte MAURIELLO, Christophe BOUDET, Isabelle Fabre, Ophélie SAEZ, Lise ALCOVER, Christophe BOT, Alix ROLLAND, Pascal BOUISSEREN, Karine LOIZE HEBERT, David TADEI, Audrey DELMAS, Jean-Claude VIDAL, Clarisse SIMON, Laurent FERRAGU

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS AVEC PROCURATION : Aurore PUCHOIS procuration à Thierry CHEVILLET ; Olivier FORTUN procuration à Lionel PUCHE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la volonté de la municipalité d'impliquer les jeunes citoyens dans la vie locale, de les initier à la démocratie participative ainsi qu'au fonctionnement des institutions communales.

La création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) constitue un outil privilégié pour permettre aux jeunes de proposer des projets, de débattre et de mettre en œuvre des actions citoyennes au bénéfice de l'ensemble de la population, tout en développant leur propre sens des responsabilités.

Le budget nécessaire au fonctionnement du CMJ et au financement de ses projets sera inscrit annuellement au budget primitif de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2143-1-1 relatif à la participation des habitants à la vie locale ;

Vu le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes annexé à la présente délibération ;

Approuve la création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune de Tourbes.

Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, notamment l'organisation des nouvelles élections.

Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal au prochain exercice et aux exercices suivants.

Fait et délibéré à Tourbes, le 18 juin 2026

Le Maire,

Lionel PUCHE



Le Secrétaire de séance,

Thierry CHEVILLET

A blue ink signature, which appears to be 'Thierry CHEVILLET', is written in a stylized, cursive manner.